

DELIBERATION N° 2003/23-06-13 - ECOLE DE MUSIQUE : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Madame THOMAS, rapporteur, rappelle à l'Assemblée sa délibération du 24 juin 2002, portant création d'une régie autonome d'enseignement musical, et désignant les membres de son Conseil d'Exploitation.

Elle indique que la démission de Madame Viviane WADIER, en date du 1^{er} juin 2003, amène l'Assemblée à procéder à son remplacement.

S'agissant d'un membre élu de la liste « Ludres Notre ville », Monsieur le Maire invite le représentant de cette liste à lui proposer une candidature.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner Monsieur FRANOUX en remplacement de Madame WADIER, pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation de l'Ecole de Musique.